



COMITE DES HAUTS DE SEINE
161 RUE DES RENOILLERS - 92700 COLOMBES
TÉL : 01.47.21.52.14
E-MAIL : fsg@fsqt92.org

COUP D'ENVOI

Bulletin n°16 du mardi 12 janvier 2016

Sommaire

Page 2 : Courriers clubs – Droit de report – Résultats

Pages 3 : Match Remis – Unité Administrative - Indemnités d'arbitrage dues

Pages 4-6 : Bureau d'appel régional

Pages 7-9 : Brevet fédéral FSGT d'entraîneur de foot

Page 4-8: Joueurs Suspendus – Suspensions Terminées



Présents

CSD FOOT 92 : Enji BACARI, Tom HELIE, Patrick DESBIEY, Paul VEGAS, Jean Pierre PLANQUE, Gilles TROCHET, Claude MORIN, Édouard NOËL, René DOUMAS, Christiane VEGAS, Jama OMAR

Excusés : Manuel TEIXEIRA, Rémy NOUFELE, Imed CHOK

COURRIER EXTÉRIEUR

C.D.A 75 : Paris Foot Week End n°15
L.I.F : Bulletin régional n°13



Courrier CLUBS - COMMISSION FOOT 92

EXPÉDITEUR	SUJET	RÉPONSE
CHIAHOU (arbitre 92)	Du 07/01 – Disponibilité 2 ^e partie de saison	Information transmises et pris en compte par la commission
MBDA	Du 11/01 – Listing joueurs et arbitre des équipes b et C	Information enregistrée
AS PARIS NORD	Du 12/01 – Demande de désignation d'un arbitre pour la rencontre Salvador Allende A / AS Paris Nord	Demande transmise au comité désignataire sur la rencontre

Vœux Reçu : MBDA, AFA 95

CLUBS AYANT USE DE LEUR DROIT DE DEMANDE DE REPORT

Groupe	Date du match	Club demandeur
SA-B	26/09/2015	AS Val Immo
SA-B	26/09/2015	Accolade
SA-C	26/09/2015	Sahraoui en France de L'ASOM
VS-C	25/09/2015	Pisco
SA-B	21/11/2015	Hillsong Paris FC
VS-C	13/11/2015	Rafale SC
VS-C	04/12/2015	ACS Du CH De St Denis
SA-B	09/01/2016	AS Malgache
SA-B	09/01/2016	ASA Rigondes
SA-B	20/02/2016	AS Grèves Colombes

RESULTATS

VS GROUPE C - Journée n°3 - vendredi 08 janvier 2016		Scores
PISCO	AS PARIS NORD	1 - 3

VS GROUPE C - Journée n°4 - vendredi 08 janvier 2016		Scores
ACS DU CH DE ST DENIS	RAFALE SC	4 - 1

VS GROUPE C - Journée n°5 - vendredi 08 janvier 2016		Scores
AS LAUMIERE	RED DEVILS FC	8 - 3

SA GROUPE B - Journée n°1 - samedi 09 janvier 2016		Scores
AS VAL IMMO	ESPOIR 18	6 - 3

SA GROUPE B - Journée n°7 - samedi 05 décembre 2015		Scores
AS ZENAGA A	ES VITRY	0P - 3

SA GROUPE C - Journée n°7 - samedi 09 janvier 2016		Scores
HILLSONG PARIS FC	AIGLE NOIR	0 - 3
SAHRAOUI EN FRANCE DE L ASOM	AS FUN CACHAN	7 - 1
ASC MUETTE	AS ARCADES	FNP

UNITE ADMINISTRATIVE

Equipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS PARIS NORD	VS - GROUPE C	08/01/2016	Feuille de match incomplète (1 UA)	1

INDEMNITES D'ARBITRAGE DUES

Jour	Comp	Equipe redevable	Gestion	Date match	Match	Arbitre	Indemnité due	Date limite règlement	Date règlement	Nb UA
SM	Coupe	ACCENTURE FC	94	12/12/2015	USMT RER B / ACCENTURE FC	NOEL J.Y.	50,00 €	29/12/2015		0
SM	Coupe	ACCENTURE FC	94	12/12/2015	USMT RER B / ACCENTURE FC	COLELLA	50,00 €	29/12/2015		0
SM	Champ	LEVALLOIS SC A	92	09/01/2016	LEVALLOIS SC A / UA SOCIETE GENERALE A	ZAGO	50,00 €	02/02/2016		0
SM	Champ	LEVALLOIS SC A	92	09/01/2016	LEVALLOIS SC A / UA SOCIETE GENERALE A	PLANQUE	50,00 €	02/02/2016		0
DM	Champ	AS TURK	94	22/11/2015	FC SCUDETTO / AS TURK	MADI	50,00 €	07/12/2015		60
DM	Champ	AS TURK	94	22/11/2015	FC SCUDETTO / AS TURK	MABLE	50,00 €	07/12/2015		60
LS	Champ	AS PLACOPLATRE	75	19/10/2015	CLUB DEFENSE BALARD-A / AS PLACOPLATRE	SABIN	50,00 €	17/11/2015		45
LS	Champ	ASC VITRY	94	07/12/2015	ASC VITRY / STV TEAM 93	CAILLET	50,00 €	29/12/2015		15
LS	Champ	MONAC OLYMP VINCENNES	94	07/12/2015	FC RUNGIS / MONAC OLYMP VINCENNES	SOTER	25,00 €	22/12/2015		20
LS	Champ	PLAYERS RESCUE TEAM	93	07/12/2015	AS PLACOPLATRE / PLAYERS RESCUE TEAM	SABIN JM	50,00 €	09/01/2016		5

Bureau d'Appel Régional Réunion du 07/01/2016

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

DOSSIER N°6

Championnat foot à 11 du vendredi soir Match du 25/09/15 – Groupe B AJ LA NOUE BAGNOLET / AS DE FANCHON

Rappel du contexte

L'AS de Fanchon a informé (par mail) le 30/09 les comités 75 et 93 du fait que AJ La Noue a aligné, lors de cette rencontre, un joueur qui était licencié à l'AS de Fanchon la saison précédente alors qu'aucune demande de mutation n'a été formulée.

Le comité gestionnaire (75) a fait suivre la FDM à la Commission de Discipline qui a entériné le fait que le joueur n'était donc pas qualifié à AJ La Noue, conformément à l'article 14 du règlement intérieur de la FSGT, et a renvoyé à la commission de gestion pour mise en application. Cette dernière a fait perdre au club par pénalité les 3 matchs auxquels ce joueur avait participé, au moment de la décision. Le club fait appel de cette décision.

Auditions

Ont été entendus

*M. Pascal LAVILLE, dirigeant et responsable administratif du club AS de Fanchon
M. Elhadji CHERIF, dirigeant et responsable administratif de AJ La Noue
M. Azmi Ally SALAMUT, joueur concerné par la double licence*

Compléments d'informations

A la demande du B.A.R. le club AS de Fanchon a fait parvenir le scan de la licence validée en septembre 2015. Par ailleurs, à l'audition, le joueur SALAMUT a présenté sa carte d'identité, sa licence 2015/2016 pour AJ La Noue, et a également déposé sa signature, réalisée sur place.

Faits établis dans ce dossier

En septembre 2014, le joueur SALAMUT a remis une photo au responsable de l'équipe de foot à 7 de AS de Fanchon. Ce dernier a validé une licence pour le joueur sans lui faire signer. La signature a donc été apposée par quelqu'un d'autre. Le prénom indiqué sur la licence est complet (Azmi Allih).

L'équipe de foot à 7 en question a participé à la phase de brassage des coupes de foot à 11 et le joueur SALAMUT a participé partiellement à un de ces matchs, mais le joueur précise qu'il ne savait pas qu'il s'agissait d'un match officiel et qu'il n'avait pas connaissance du fait que le club lui avait validé une licence. Après cette éphémère participation le joueur n'a plus donné suite à son activité dans le club, en déclarant au B.A.R. que les déplacements occasionnés lui posaient problème. Il n'a par ailleurs versé aucune cotisation au club qui ne lui a rien réclamé.

En septembre 2015, c'est le club AJ La Noue qui valide une licence pour le joueur. Là aussi le B.A.R. constate que cette licence n'a pas été signée par l'intéressé mais par une autre personne. La validation a été possible informatiquement car le prénom saisi par AJ La Noue était partiel (Azmi) même si le nom de famille et la date de naissance étaient identiques.

Le hasard du calendrier a opposé les deux clubs lors du premier match de la saison en cours mais les dirigeants de l'équipe de foot à 11 de AS de Fanchon ne connaissant pas ce joueur n'ont appris la situation qu'au cours d'une conversation après le match avec l'ancien responsable de l'équipe de foot à 7 qui avait validé la licence en 2014/2015. S'en sont suivis la procédure aboutissant aux décisions prises par le comité 75 et l'appel d'AJ la Noue.

Il est à noter que le club AJ la Noue, dès qu'il a appris qu'il avait perdu 3 matchs sur tapis vert, a immédiatement cessé d'aligner le joueur en question.

Décision du Bureau d'Appel

Il est clair que plusieurs dysfonctionnements ont contribué à la situation. Sur certains détails, chaque partie est fautive : le joueur, les deux clubs et aussi (partiellement) la FSGT dans la procédure de validation de licence.

Le Bureau d'Appel considère que la bonne foi du club AJ La Noue ne peut pas être mise en cause dans ce cas précis. Les faits étaient connus avant le match et le joueur n'a donc pas été aligné dans le but de tricher, de plus contre le club qui était directement concerné par la situation. Les deux autres matchs perdus l'ont été car le délai de traitement du litige, supérieur à un mois, n'a pas permis que le club de La Noue soit informé de la situation plus tôt.

En conséquence, le Bureau d'Appel décide de valider les résultats des trois rencontres disputées en présence du joueur SALAMUT (25/09, 02/10 et 16/10). Il a par ailleurs, au cours des auditions, été demandé aux deux clubs de régulariser la situation via une demande de mutation, condition impérative pour que le joueur puisse à nouveau jouer avec son nouveau club. Le club AS de Fanchon avait déjà envoyé au joueur un avis de mutation favorable le jour de l'audition, à charge pour ce dernier de terminer la procédure.

DOSSIER N°11

Brassage de coupes foot à 11 du lundi soir Match du 02/11/15 – 2^{ème} tour (match n°9) LCDP FOOTBALL / AS TITANS

Rappel du contexte

Ce match s'est déroulé normalement mais l'arbitre officiel a indiqué sur la feuille qu'il rédigerait un rapport, ce qu'il a fait. Dans celui-ci le délégué (et entraîneur) du club LCDP est mis en cause pour une attitude inadaptée (polémique sur un penalty, propos et attitude désagréables).

En première instance, le club et l'intéressé n'ont pas pu être auditionnés suite à une erreur postale dans la distribution du courrier. Et ils ont appris après coup la suspension du délégué pour une durée de 3 mois (2 mois + 1 mois lié à la fonction)

Le club et le délégué font appel de cette décision.

Auditions

Ont été entendus

- M. Fabrice BIENVENU, président du club LCDP et rédacteur de l'appel
- M. José BRUYLANTS, délégué et entraîneur suspendu du club LCDP
- M. Sophian KADI, arbitre officiel FSGT (par téléphone)

Faits établis dans ce dossier

Les reproches faits à l'entraîneur ne sont pas très graves, dans la mesure où aucune insulte n'a été prononcée, mais où il lui est plutôt reproché un contact désagréable et des plaintes non fondées concernant des faits de jeu. L'arbitre confirme l'ensemble des faits décrits dans son rapport et semble avoir été « marqué » par cette expérience.

M. BRUYLANTS a plaidé sa cause en indiquant n'avoir jamais franchi les limites et met en avant son passé de joueur et dirigeant pour lesquels il n'a jamais fait l'objet d'une quelconque sanction. Ce qui d'ailleurs est également vrai pour le club LCDP qui, pour sa seconde saison à la FSGT, n'a jamais posé le moindre problème. Le club indique que M. KADI est le seul arbitre officiel à avoir sanctionné ses joueurs avec des cartons (3 jaunes et un blanc) en deux saisons et qu'il les aurait « pris en grippe » pour une raison inconnue.

Décision du Bureau d'Appel

Dans ce dossier, le B.A.R. estime qu'il y a eu simplement une opposition de personnalités entre deux personnes alors que le match ne fait l'objet d'aucun commentaire.

Les faits sont considérés comme peu importants et sans conséquence pour la suite.

En attendant, l'arbitre ayant confirmé tous les points de son rapport, le Bureau d'Appel considère qu'il n'y pas d'éléments lui permettant de mettre en doute sa déposition et constate que la sanction de première instance est conforme aux faits reprochés.

En conséquence la sanction initiale de 2 mois (+ 1 mois en tant que délégué) est confirmée.

Requalification le 24/02/16.

Compte tenu des circonstances postales (éléments de retours courriers fournis par le club), le B.A.R. décide d'annuler les 5 unités administratives infligées en première instance pour absence à convocation.

DOSSIER N°9**Championnat foot à 11 du samedi après-midi****Match du 17/10/15 – groupe A****AS REGGINA CALCIO / AGUIAS FC****Rappel du contexte**

Lors de cette rencontre le club AS Reggina Calcio soupçonne son adversaire d'avoir aligné sous un faux nom (avec une autre licence) un joueur suspendu. En première instance, la réclamation a été jugée non fondée et le résultat a été confirmé.

Le club AS Reggina Calcio fait appel de cette décision car les deux joueurs concernés par la question n'étaient pas présents à l'audition et aucun contrôle visuel n'a pu être réalisé.

Il n'a pas été possible de réunir ce soir, à nouveau, les protagonistes et l'audition a dû être reportée.

Le B.A.R. a demandé au club Aguias de lui fournir les coordonnées (téléphone ou mail) des deux joueurs pour pouvoir les contacter directement pour organiser, en fonction de leur disponibilité, le contrôle visuel indispensable pour établir la vérité dans cette affaire. En attendant, et à titre conservatoire, le B.A.R. décide de suspendre à partir du 11 janvier et jusqu'à comparution les joueurs David ISMAEL, licence 448060, et Sabri DJABOU, licence 448064.

BREVET FEDERAL FSGT D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Licence FSGT : Club :

Jour de pratique :

Type de football :

Foot à 7 Foot à 11 Foot Jeunes Foot en salle

Nature et durée des activités menées dans votre association :

.....
.....

Disposez-vous du PSC1 :

Oui Non

Si non, souhaitez-vous recevoir des informations sur les formations PSC1 mises en place par la FSGT :

Oui Non

J'ai pris connaissance des conditions d'organisation de la formation et des conditions financières.
Fait à le

Signature :

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer signé et accompagné du règlement de la formation (80,00 €) **pour le 22 janvier 2016** (cachet de la poste faisant foi) à :

Ligue Ile de France FSGT
14-16 rue Scandicci
93500 PANTIN

Public visé :

Entraîneurs, animateurs, joueurs, capitaines d'équipes de tous les footballs (foot en salle, foot à 7, foot à 11, foot enfants). Débutants ou confirmés.
Licenciés FSGT, âgés de 16 ans minimum.

Cadre réglementaire du diplôme :

La formation conduit à l'obtention du diplôme de Brevet Fédéral Football. Le Brevet Fédéral permet de certifier de l'acquisition de compétences requises à l'animation du football.

Il se décompose en deux unités de compétences (UC) elles mêmes divisées en unité de formation (UF) :

UC 1 : Être capable (EC) de concevoir et d'élaborer un projet pédagogique adapté à son environnement.

UF : L'environnement associatif de la pratique - Pédagogie générale - Gestion et développement d'une activité.

UC 2 : Être capable (EC) de préparer et encadrer une action d'apprentissage ou d'animation dans sa discipline.

UF : Pédagogie Spécifique - Maîtrise de l'activité - Encadrement sécuritaire.

La validation de l'UC2 conduit à l'obtention du Brevet Fédéral « initiateur de football ».

La validation des deux UC conduit à l'obtention du Brevet Fédéral « entraîneur de football ».



BREVET FÉDÉRAL FSGT D'ENTRAÎNEUR DE FOOTBALL

organisé par la ligue Ile de France FSGT et ses comités

Les footballs FSGT en région parisienne représentent plus de 1000 équipes et plus de 18000 adhérents. L'essentiel de la formation des animateurs, entraîneurs et responsables d'équipes s'opère sur le tas et dans les clubs.

La Ligue Île-de-France FSGT et ses comités ont souhaité construire une action de formation pour développer et reconnaître les compétences et l'expérience de tous ceux qui encadrent ces équipes.

Objectifs et finalités de la formation :

- Disposer d'un diplôme qui garantit la reconnaissance des compétences pédagogiques et techniques à animer, encadrer, initier la pratique de toutes les formes de football de l'enfant à l'adulte.
- Renforcer les capacités des stagiaires à développer des formes de pratiques visant à responsabiliser les adhérents, au service de la vie associative des clubs.

Contenus de formation :

12 séquences de trois heures chacune :

- Pédagogie générale / pédagogie spécifique / le jeu
- Connaissances de la FSGT / Organisation du football FSGT
- Gestion de groupe et des conflits
- Connaissance des publics, de l'enfant à l'adulte
- Construction et animation d'une séance
- Sécurité, physiologie anatomie et santé
- Cadre Juridique & Vie associative
- Observation et analyse de match : Outils d'observation / mise en situation
- 4 séances de mise en situation pédagogique



Coût : 80 €

Ce montant prend en compte les frais pédagogiques et du matériel remis au stagiaire.



Période et rythme des séquences de formation :

La formation se déroulera le vendredi soir et le samedi matin sur 12 séquences obligatoires de trois heures chacune.

Positionnement :	26 janvier 2016
Séquences 1 et 2 :	5/6 février 2016
Séquences 3 et 4 :	à déterminer en mars 2016
Séquences 5 et 6 :	1/2 avril 2016
Séquences 7 et 8 :	13/14 mai 2016
Séquences 9 et 10 :	10/11 juin 2016
Séquences 11 et 12 :	17/18 juin 2016

JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	À compter	Jusqu'au	Commentaires
75	JS	PANAM FOOTBALL TEAM	LANCOU REMI	55555215	Oui	Oui	29/10/2014	28/10/2016	Suspendu, 2 ans fermes
75		DEPORTIVO MALAKOFF	FALL CHEIKH	55555426	Oui	Oui	08/11/2014	07/11/2017	Suspendu, 3 ans fermes
92	LS	CLUB 92 CMCAS B	RODRIGUEZ CEDRIC	329611	Oui	Oui	24/03/2015	24/03/2016	Suspendu 9 mois fermes (15juin à 15 sept neutralisé)
75		DEPORTIVO PEREIRA	PALACIOS JHON EDISON	454139	Oui	Oui	28/10/2011	27/11/2016	Suspendu, 5 ans
75	LS	FOOT PASSION	MERHOUM RADOUANE	452445	Oui	Oui	01/06/2013	02/04/2016	Suspendu jusqu'au 2 avril 2016
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	DOUCOUSE MOUHAMADU	55503140	Oui	Oui	15/12/2013	14/12/2016	Suspendu 3 ans
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	MILOSAVLJEVIC MILOS	523991	Oui	Oui	15/12/2013	14/12/2016	Suspendu 3 ans
94		UNION AFRICAINE	SACKO MAHAMADOU	55505925	Oui	Oui	08/03/2014	08/03/2016	Suspendu 2 ans
94		US IVRY GAGARINE	KURT HAKAN	218130	Oui	Oui	05/04/2014	04/04/2016	Suspendu 2 ans
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
93	DM	ACP CHOISY LE ROI	ANDRE OLIVEIRA	55512877	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2016	Suspendu 2 ans dont six mois interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
93	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
LIF	DM	FC SCUDETOS	GUENIF MAKLOUF	25551	Oui	Oui	26/06/2014	25/06/2016	Suspendu 2 ans (DELAUNE)
94		CST AL FAWZ	RICHARDSON RAPHAEL	55512742	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2016	Suspendu 2 ans (DELAUNE)
94	SM	GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
75	LS	FOOT PASSION	NDAW HASSAN	454300	Oui	Oui	30/03/2015	31/12/2016	Suspendu, 8 mois ferme
75	LS	FOOT PASSION	BELAID NASSIM	453519	Oui	Oui	17/03/2015	16/03/2016	Suspendu, 1 an ferme
93	LS	FC RUNGIS	HARDINE DIDIER	179770	Oui	Oui	16/03/2015	15/03/2016	Suspendu, 1 an ferme
94	SM	ATHLETICO D ASNieres	GOUNDA MOUSTAPHA	453778	Oui	Oui	28/03/2015	27/03/2016	Suspendu, 9 mois fermes (15 juin-15 septembre neutralisé)(coupe maurize)
92		AFC MEUDON	KANDOUSSI YANIS	149869	Oui	Oui	14/03/2015	15/02/2016	Suspendu 9 mois (6 mois + 3 mois car capitaine)(15 juin/15 septembre neutralisé)
94	DM	AS NORTHENOS VITRY	DOS SANTOS ANDRE FILIPENDULES	55563591	Oui	Oui	05/04/2015	06/10/2016	Suspendu 1 an ferme. Tableau B ligne 23 (15 juin à 15 sept neutralisé)
94		CST AL FAWZ	LAJOIE ALEX	48426	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
94		CST AL FAWZ	TIENTCHEU ARTHUR	55560797	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	TRAORÉ TOUMANY	258912	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	BENHADDOU YOUNES	55560219	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	sispendedu un an ferme

JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	À compter	Jusqu'au	Commentaires
94		CST AL FAWZ	EL MERABTI RACHID	185050	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	CELAT ANTONIO	512451	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	JABER HAKIM	55527587	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	KOURICHI MEHDI	509548	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	MEZERA RIDA	185045	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
94		CST AL FAWZ	BENTABED MOHAMMED	403224	Oui	Oui	11/04/2015	10/04/2016	suspendu un an ferme
93		EGLISE DE PANTIN FC	NSEKA DOMATEZO	55555036	Oui	Oui	03/05/2015	02/02/2016	Suspendu 6 mois fermes (15 juin - 15 septembre neutralisé) pour violence et absence de rapport
75		ROYAL MONCEAU FC	JOUSSE JEREMY	510680	Oui	Oui	11/05/2015	12/12/2016	Suspendu 4 mois ferme
75		ROYAL MONCEAU FC	TUSSET ANTONY	55489133	Oui	Oui	11/05/2015	12/02/2016	Suspendu 6 mois ferme
75		ASASPP	LEBON HANSEL	386766	Oui	Oui	11/05/2015	12/02/2016	Suspendu 6 mois ferme
93	SM	ANCIENS JOYEUX DE L ASOM	DENAGE MICKAEL	55570331	Oui	Oui	19/04/2015	19/01/2016	Suspendu 6 mois ferme
94	DM	AS NORTHENOS VITRY	JUSTINO PIMENTA MANUEL	444952	Oui	Oui	17/05/2015	04/03/2016	Suspendu 6 mois et demi
75	LS	VEROLLOT FC	SLIMANI TONY	40134	Oui	Oui	04/05/2015	03/05/2016	Suspendu, 1 an ferme
75	LS	AS QUINZE FC	CHEREL ANTHONY	55560538	Oui	Oui	01/06/2015	16/01/2016	Suspendu 3 mois et demi
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	30/05/2015	30/04/2016	Suspendu 8 mois fermes pour insulte et menace à arbitre (période 15 juin - 15 septembre neutralisé).
92		AFC MEUDON	CHEVALIER JEAN-BATISTE	535493	Oui	Oui	17/05/2015	17/02/2016	Suspendu 6 mois fermes pour participation d'un joueur sous fausse identité
92		AFC MEUDON	BILLARD KEVIN	535491	Oui	Oui	17/05/2015	17/02/2016	Suspendu 6 mois fermes pour tricherie sur identité de personne
75		ROYAL MONCEAU FC	DUBIER ONANA HENRI	510672	Oui	Oui	02/06/2015		Suspendu pour 3 matchs
LIF	SA	PSV	BOUZIDI MOHAMED	55561260	Oui	Oui	03/10/2015	02/10/2016	Suspendu, un an ferme
75	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	PINTO WALLY	508151	Oui	Oui	02/10/2015	01/02/2016	Suspendu, 4 mois fermes
LIF	SM	UA SOCIETE GENERALE A	PEREIRA ANTHONY	15927	Oui	Oui	17/10/2015	16/01/2016	Suspendu 3 mois fermes
75	VS	ES PARISIENNE	SOYER SERGEN	55624555	Oui	Oui	16/10/2015	15/05/2016	Suspendu, 7 mois fermes
75	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
92	SA	SAHRAOUI EN FRANCE DE L ASOM	CHATIR ABEDINE	55550744	Oui	Oui	07/11/2015	07/02/2018	Suspendu 1 ans et 6 mois ferme
92	SA	ASC MUETTE	KOFFI ARMAND	449013	Oui	Oui	31/10/2015	01/05/2016	Suspendu 6 mois ferme
92	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	31/10/2015	01/02/2016	Suspendu 3 mois ferme

JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	À compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	LOKOMOTIV 94	TROCHUT BENJAMIN	510197	Non	Oui	06/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	LS	AS TITANS	BEN ASSAIA SIMON	55520967	Non	Oui	13/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	LCDP FOOTBALL	BRUYLANTS JOSE	55554835	Oui	Oui	24/11/2015	23/02/2016	Suspendu, 3 mois fermes
92	SA	ASC MUETTE	OLLIVIER NATHANIEL	55500724	Oui	Oui	25/11/2015	01/05/2016	Suspendu 6 mois ferme
LIF	SM	US IVRY VOLTAIRE	SAHRAOUI ZOHEIR	329420	Oui	Oui	28/11/2015	27/05/2016	Suspendu, 6 mois fermes
75	VS	AJ LA NOUE	HADDAD BILLAL	452669	Oui	Oui	28/11/2015	27/01/2016	Suspendu, 2 mois fermes
75	LS	AS PARIS	MEUNIER MATHIEU	55559720	Oui	Oui	23/11/2015	22/02/2016	Suspendu, 3 mois fermes
92	SA	ES VITRY	BWELE BAYO GUILLAUME	55623898	Oui	Non	28/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SM	CFC/BNF	NDINE HENRI	32090	Oui	Oui	05/12/2015	04/02/2016	Suspendu, 2 mois fermes
75	LS	ASC VITRY	LAMRAOUI MALIK	271419	Oui	Oui	30/11/2015		Suspendu, en attente de décision
75	VS	CICLON LATINO	GRANDA GALVEZ JUAN CARLOS	444428	Oui	Non	04/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	AS ENTRAIDE	N DIAYE MACIRÉ	175867	Oui	Non	04/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	ELIZIO NELSON DELZITO	65652	Oui	Non	04/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	RICOH SPORTS	LEFEVRE BENJAMIN	55558976	Oui	Oui	07/12/2015		Suspendu, en attente de décision
93	DM	7 DE CRETEIL	LEFEVRE JULIEN	55630072	Oui	Non	29/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	SM	ES CHEMINOTS COLOMBES B	LÉOTURE CÉDRIC	47440	Oui	Non	28/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	DM	ACP COURBEVOIE	GOMES KEVIN	55562080	Oui	Non	29/11/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	DM	AS PP XV A	ALMEIDA CHRISTOPHE	55589081	Oui	Non	06/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
93	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015		Suspendu, en attente de décision
94	DM	AS NORTHENOS VITRY	DA COSTA SANTOS MARCO	449737	Oui	Oui	06/12/2015		Suspendu 1 match suite à un carton rouge.
94	SM	GLOBAL PARIS FC	DRISSI ZAKARIA	55577503	Oui	Oui	15/12/2015	15/01/2016	Suspendu 1 mois ferme en tant que dirigeant pour avoir fait jouer un joueur suspendu
93	SM	AS DILA	CHEVILLARD CHRISTOPHE	10894	Oui	Oui	15/12/2015	15/01/2016	Suspendu 1 mois ferme
93	SM	AS DILA	PATIN LUC	55565440	Oui	Oui	15/12/2015	15/01/2016	Suspendu 1 mois ferme
75	LS	FOOT PASSION	NABEAU NATANIEL	454708	Oui	Non	07/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	APSAP BEAUJON	BALAINNE VINCENT	508083	Oui	Oui	07/12/2015		Suspendu, en attente de décision

JOUEURS SUSPENDUS

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	À compter	Jusqu'au	Commentaires
75	LS	AS QUINZE FC	DEVEAU KEEVEN	55559918	Oui	Non	07/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	BONDYNAMIQUES	AMRAOUI MOHAMED	383392	Oui	Non	07/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	LS	INTERNATIONALE IDF FC	SHAKYA SATCHEEN	55626190	Oui	Non	07/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	SARIC NIKOLA	55625360	Oui	Non	13/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	MLETIC BRANISA	324794	Oui	Non	13/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	SPORT PASTEUR	ABOUDOUЛАМА TAREK	55608977	Non	Oui	12/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
92	SA	AS MALGACHE A	RAFANOHARANA MICK HERMANN	55560357	Oui	Non	05/12/2015		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	SM	FC OPERA NA PARIS	SPEERSCHNEIDER DAN	326085	Oui	Oui	12/12/2015		Suspendu 1 match suite à un carton rouge.
94	SM	CS PTT BONNE NOUVELLE	BORJA FELIPE	447366	Oui	Oui	12/12/2015		Suspendu 1 match suite à un carton rouge
LIF	DM	FC SOLVEIRA A	DOS SANTOS ALEXANDRE	264311	Oui	Oui	13/12/2015	12/02/2016	suspendu 2 mois fermes
94	SM	GLOBAL PARIS FC	FIHRIFASSI BILLEL	55629573	Oui	Oui	22/12/2015	21/06/2016	Suspendu 6 mois fermes pour coup de pied à adversaire
75	VS	ES PARISIENNE	LAGZAHOUİ ZAKARIA	55562507	Oui	Oui	12/01/2016	11/04/2016	Suspendu, 3 mois fermes
75	VS	ES PARISIENNE	OZDEMIR TANER	51323	Oui	Oui	12/01/2016	11/04/2016	Suspendu, 3 mois fermes
LIF	SA	AGUIAS FC	ISMAEL DAVID	448060	Oui	Oui	11/01/2016		Jusqu'à comparution (décision du BAR du 07/01/16)
LIF	SA	AGUIAS FC	DJABOU SABRI	448064	Oui	Oui	11/01/2016		jusqu'à comparution (décision du BAR du 07/01/16)
LIF	SM	RAPID VAL DE MARNE	GAC JEAN-MICHEL	321194	Oui	Non	09/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	ASCO RUEIL A	DJÉMÉ LANSANA	544890	Oui	Non	09/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	AS REGGINA CALCIO	DOUCOURE DIABY	435565	Oui	Non	09/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
LIF	SA	CS CHILI	TIONO RAYMOND	55571869	Oui	Non	09/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
75	DM	SL DRANCY	VERRIER SYLVAIN	55494481	Oui	Non	10/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.
94	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	AMALOU LOFTI	55621403	Oui	Oui	10/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	DM	JSC	OZCELIK MUSTAFA	536436	Oui	Non	10/01/2016		Suspendu pour 1 match suite à 2 cartons jaunes en moins de 3 mois.

SUSPENSIONS TERMINEES

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
93	DM	AS TOHO	BETTA NABIL AKIM	510222	Oui	Oui	08/06/2015	07/01/2016	Suspendu 4 mois ferme (modifiée par le B.A.R.)
75	VS	DEPORTIVO CALI	MEJIA JORGE ELIECER	55631478	Oui	Oui	28/11/2015	27/12/2015	Suspendu, 1 mois ferme